LE MINDE OUVRIER

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) MAI-JUIN 2002 / N° 48



The Gazette neuf ans plus tard LES 11 TYPOGRAPHES SONT REEMBAUCHES page 20

L'eau potable **DE NOUVELLES EXIGENCES**

SOMMAIRE

MURDOCHVILLE À BOUT DE SOUFFLE



5 JEUNES ET FEMMES A LA FTQ, ENSEMBLE DANS LA MÊME DIRECTION

LE COLLÈGE FTO-FONDS A LE VENT DANS LES VOILES

LES VÉRITABLES MENACES QUI PÈSENT SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ

À LA SOURCE



😘 1er MAI: **UN REPORTAGE PHOTOS**

VALORISER LA FORMATION DES ADULTES, PEU IMPORTE LA FAÇON D'APPRENDRE

L'ŒUVRE DE LA FTO ET DE SON FONDS DE SOLIDARITÉ DANS LE MONDE

21) LES BRÈVES

Bulletin d'information publié par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

> Président Henri Massé

Secrétaire général René Roy

545, boulevard Crémazie Est, Montréal, Québec H2M 2V1 Téléphone: (514) 383-8000 Télécopie: (514) 383-8001 Courriel: ftg@ftg.gc.ca Portail FTQ: www.ftq.qc.ca

> Rédactrice en chef Carole Clément

Collaboration

Daniel Mallette, Conseil régional FTQ du Suroît; Réjean Bellemare, Louis Cauchy, Robert Demers, Johanne Deschamps, Louis Fournier, France Laurendeau, Lola LeBrasseur, André Leclerc, FTQ; André Messier

> Graphisme Anne Brissette

Photographes

Didier Debusschere, Robert Gosselin et Serge Jongué

> En couverture: photographie de Serge Jongué

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme

Tirage

55 000 exemplaires 5 fois par année

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

> Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0700-8783

Bombardier Aéronautique

Les Machinistes retournent au travail la tête haute

Après trois semaines de grève, c'est la tête haute que les quelque 7 500 membres de la section locale 712 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA-FTQ) sont rentrés au travail dans la soirée du dimanche 5 mai. Réunis en assemblée générale le 2 mai, 6 000 travailleuses et travailleurs avaient entériné à plus de 70 % le rapport de conciliation.

Ce rapport prévoit des augmentations salariales de 3,25 % pour 2001 et 2002, de 3,50 % pour 2003 et 2004, plus un bonus de ratification de 1000\$. Rétroactivement au 5 octobre 2001, les salariés continuent d'accumuler l'ancienneté pendant un an lors d'une mise à pied. On se souviendra que des mises à pied importantes avaient touché ces syndiqués dans la foulée des événements du 11 septembre aux États-Unis.

Enfin, les machinistes ont obtenu une quatrième semaine de vacances après neuf ans de service (contre dix ans auparavant) et des améliorations notables au régime de retraite (réduction de la pénalité de 5 % à 3 % pour retraite anticipée, possibilités de rachat d'années, rente de raccordement, etc.).

Mais tout autant que de meilleures conditions de travail, c'est le respect

que se sont mérité ces travailleuses et travailleurs par leur détermination et leur participation massive aux activités de piquetage et assemblées générales. Bravo!





NON AU DÉMANTÈLEMENT DE VIDÉOTRON!

Au moment d'aller sous presse, les membres des sections locales 2815 et 1417 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) chez Vidéotron entamaient leur cinquième semaine d'une grève (lock-out) marquée par la provocation et le harcèlement patronal, la désinformation du public et les tentatives de discréditer les interlocuteurs syndicaux pour faire oublier les vrais enjeux du conflit.

Les véritables enjeux

Trois enjeux majeurs sont au centre de la lutte des syndiqués déterminés à sauvegarder leurs emplois et des conditions de travail qu'ils n'ont pas volées : la vente de 664 techniciens de Vidéotron à la firme Alentron, filiale de Entourage Solutions technologiques; des demandes patronales sur la semaine de travail et les jours fériés qui représentent plus d'un mois de travail supplémentaire sans salaire; et la volonté claire de Quebecor de démanteler Vidéotron.

Des briseurs de grève

Depuis le début du conflit de travail, l'employeur a recours à des briseurs de grève pour remplacer les syndiqués. Une telle pratique est inacceptable et ne fait qu'ajouter à la provocation, selon Gilles Dubé, président de la section locale 1417: «On le sait, quand il y a des scabs, il y a des risques de violence. Ça crée une situation explosive. Il y a des gens qui ont la mémoire courte. Ce sont de véritables drames qui ont poussé le gouvernement du Québec à voter la loi anti-scabs pour pacifier les conflits de travail. Quand on fait appel à des scabs, on joue avec le feu.» Une telle loi n'existe pas pour les entreprises de compétence fédérale.

À qui profite le crime ?

Quant aux actes de vandalisme et aux bris de câbles survenus depuis le début du conflit, le président de la section locale 2815, Yves Lalonde, rappelle que «de tels actes ne servent en aucune manière la négociation». Commentant les accusations de l'employeur imputant ces actes aux syndiqués, Yves Lalonde a ajouté que «les accusations portées par Vidéotron ne font que jeter de l'huile sur le feu et exacerber les tensions, dans un contexte où l'employeur recourt à des scabs.»

Entourage n'a pas été créée pour démanteler une entreprise

Pour ce qui est de la tentative de Vidéotron de légitimer la vente de ses techniciens à Entourage en martelant que cette entreprise est une créature du Fonds de solidarité de la FTQ, Denis Plante, conseiller syndical du SCFP, rappelle que «Entourage a été créée pour générer des emplois pour des gens que Bell venait de mettre en chômage, pas pour réduire les conditions de travail des autres travailleurs du secteur.»



Après un mois de piquetage, malgré les provocations, le harcèlement et les injonctions, les membres du SCFP chez Vidéotron, partout au Québec, sont plus déterminés que jamais à lutter jusqu'au bout pour contrer le démantèlement de l'entreprise et faire respecter leurs conditions de travail.

... et Vidéotron Télécom

Pour sa part, Michel Ouimet, vice-président Québec du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), a rappelé au Conseil général de la FTQ du 28 mai qu'un autre groupe de travailleurs et de travailleuses de Vidéotron subissaient un lock-out depuis le 30 avril 2002. «Nos membres sont bien conscients que l'attention publique se porte sur le groupe le plus important en nombre, avec leauel nous sommes d'ailleurs solidaires. Nous faisons face au même employeur, aux mêmes représentants patronaux. Aussi, nous avons d'excellentes communications avec nos confrères du SCFP», a assuré le porteparole des 115 syndiqués de Vidéotron Télécom.

45 ans après la célèbre grève de 1957

MURDOCHVILLE: L'ULTIME BATAILLE DES MÉTALLOS

Quarante-cinq ans après leur célèbre grève de 1957, les Métallos livrent une ultime bataille à Murdochville, en Gaspésie, où la multinationale Noranda a fermé sa fonderie le 30 avril dernier, comme elle avait fermé sa mine de cuivre trois ans plus tôt. La survie de la ville est en jeu.

Le directeur québécois du Syndicat des Métallos (FTQ), Michel Arsenault, est luimême un ancien travailleur de Murdochville, tout comme le directeur canadien, Lawrence McBrearty et beaucoup d'autres représentants des Métallos qui ont fait leurs premières armes syndicales dans cette petite ville située au cœur de la forêt gaspésienne.

«En ce qui concerne la relance des activités, dit Michel Arsenault, les Métallos ont fait toutes les démarches possibles avec le soutien du président de la FTQ, Henri Massé, et du Fonds de solidarité. Rien ne pointe à l'horizon. Entre-temps, nous faisons notre travail de syndicalistes afin d'alléger les souffrances entraînées par la fermeture. Notre responsabilité, c'est de tout faire pour que nos 300 membres s'en sortent le mieux possible. Nous demandons donc à la Noranda d'être plus généreuse et de permettre à nos gens de partir la tête

Au moment d'aller sous presse, les Métallos jugeaient toujours insuffisantes les primes de départ offertes par la puissante compagnie. «Si Noranda a des milliards à investir au Chili et en Patagonie, elle est sûrement capable d'aider ses salariés à avoir une retraite convenable après 20, 25 ou 30 ans de service, dit le président du syndicat local, Jean d'Arc Beaudin. C'est toute une population que laisse tomber Noranda après 50 ans de bons profits.»

La grève de 1957

En 1957, cinq ans après l'ouverture de la mine. Murdochville avait été le théâtre d'une des grèves les plus marquantes de l'histoire du mouvement ouvrier au Québec, prélude à la chute du régime de Maurice Duplessis. Cette grève de 950 membres du Syndicat des Métallos avait duré sept mois. Menée au nom du droit d'association, elle visait à faire reconnaître le syndicat par la compagnie Gaspé Copper, filiale de la Noranda. L'employeur avait engagé des briseurs de grève avec l'appui du gouvernement antisyndical de Duplessis, qui avait dépêché sur place sa Police provinciale.

À l'appel de la FTQ nouvellement fondée, deux grandes manifestations de solidarité avaient ponctué ce long conflit: à Murdochville même, le 19 août 1957, puis devant le Parlement de Québec, le 7 septembre. La grève avait pris fin le 5 octobre sans que les Métallos aient pu arracher la reconnaissance syndicale. Ils n'abandonneront pas la lutte pour autant et le syndicat sera finalement reconnu huit ans plus tard, en 1965.

Aujourd'hui, les Métallos sont toujours là pour aider leurs membres et la population de Murdochville à livrer cette ultime bataille.





La fermeture de la fonderie de cuivre de la Noranda, le 30 avril, a fait perdre leur gagne-pain à 300 métallos

Jeunes et condition féminine

RENCONTRE HISTORIQUE DE DEUX COMITÉS FTQ

On pourra bien la qualifier d'historique, cette rencontre mixte d'une trentaine de membres des comités de condition féminine et des jeunes, tenue à la FTQ le 10 avril 2002. Il s'agissait d'une première expérience qui avait été réfléchie et planifiée grâce au travail d'un sous-comité.

Les objectifs étaient clairs: apprendre à se connaître, bien sûr; travailler ensemble à des projets communs et accroître la visibilité des dossiers; développer la solidarité.

Il faudra se retrousser les manches car il y a beaucoup de sensibilisation à faire concernant les problématiques vécues par les femmes et les jeunes. Il existe encore beaucoup de préjugés dans les milieux de travail, dans les syndicats et dans la société en général. Ainsi, tout le monde s'est accordé pour dire que c'est important que la FTQ fasse connaître le mouvement syndical. Les visites dans les écoles est un pas dans la bonne direction.

Syndicalisation

La syndicalisation est égale-

ment au centre des préoccupations. Bien que la FTQ représente le plus grand nombre de femmes et de jeunes de moins de 35 ans (environ 160 000 dans chaque cas) syndiqués au Québec, la majorité d'entre eux occupent encore trop souvent des emplois précaires dans des secteurs faiblement syndiqués. Durant les dernières années, les syndicats affiliés et la FTQ ont redoublé d'efforts pour syndiquer les non-syndiqués les résultats encourageants. Ce travail se poursuivra avec de nouveaux outils d'information.

D'ailleurs, pour souligner le 8 mars, la FTQ a réitéré son engagement en faveur de l'égalité et de la justice et a décidé de joindre la campagne mondiale enclenchée par la Confédération internationale des syndicales libres pour une plus grande syndicalisation des femmes.

Conciliation travail-famille

Les jeunes et les femmes ont une autre préoccupation en commun: la conciliation travail-famille. Il faudra, notamment, retrouver plus de clauses à ce sujet dans les conventions collectives.

La table est mise. Ce ne sont pas les idées ni les projets qui manquent pour les prochaines années.



Équité salariale au fédéral

LE STATU QUO N'EST PLUS ACCEPTABLE

Plus de 25 ans après l'enchâssement du droit à l'équité salariale dans la Charte des droits et libertés du Québec et dans la Loi canadienne des droits de la personne, les travailleuses attendent toujours d'être rémunérées équitablement.

Lors de son intervention devant le Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale, à la fin avril, la FTQ a indiqué que le statu quo n'était plus acceptable pour les travailleuses sous compétence fédérale.

La FTQ a rappelé que le Canada a ratifié dès 1972 la Convention sur l'égalité de rémunération de l'Organisation internationale du travail. Nous avons répété au gouvernement fédéral qu'il est de son devoir de soutenir le principe d'équité salariale et de faire respecter les droits de tous les membres de la société, y compris les travailleuses.

Près de 100000 membres de la FTQ travaillent dans des secteurs de compétence fédérale, soit les banques, le transport aérien, ferroviaire, routier et maritime, les services postaux, les télécommunications et la fonction publique fédérale.

Le Collège FTQ-Fonds

TOUT UN DÉFI RELEVÉ!

Le Collège FTQ-Fonds, c'est la concrétisation du grand rêve de créer au Québec une école pour les syndicalistes, comme ce qui existe au Congrès du travail du Canada, la grande centrale canadienne à laquelle la FTQ est associée. Après le Congrès de l'automne 1998, le projet a commencé à germer pour aboutir à une première session-pilote, en janvier 2000. Aujourd'hui, on peut dire que le défi a été relevé. Après cinq sessions,

le Collège FTQ-Fonds a le vent dans les voiles!

La FTQ et son Fonds de solidarité se sont associés dans ce vaste projet pour renforcer le mouvement syndical québécois dans un contexte de transformations sociales, économiques et politiques où nous sommes particulièrement interpellés. Le Collège, c'est un programme de formation intensif de neuf semaines destiné d'abord aux conseillers et conseillères des affiliés de la FTQ et ouvert tout récemment aux dirigeants et dirigeantes des sections locales et des conseils régionaux. Par-delà la formation théorique sur les questions de l'heure comme la mondialisation, l'emploi, la diversité sociale, l'éthique, la démocratie

et la formation pratique sur l'informatique, la communication, la planification stratégique, le Collège est un moment privilégié pour prendre du recul du quotidien. Cette formation vise à augmenter la capacité collective de nos syndicats à influencer les transformations en cours.

Qu'est-ce que ca change?

Après trois sessions expérimentales et 40 personnes diplômées, la FTQ et le Fonds de solidarité ont voulu savoir si la formation dispensée au Collège changeait quelque chose dans la vie de ceux et celles qui y ont participé.

L'évaluation est claire: le Collège transforme les personnes qui y passent de façon plus que positive. Il permet de se recentrer sur le sens de l'engagement syndical, de retrouver le goût de travailler avec les membres, de développer l'ouverture d'esprit, l'écoute, la patience, la motivation et une volonté plus grande de s'impliquer, de ressentir plus de confiance et d'énergie pour agir, de devenir plus ouvert aux critiques, de faire preuve de plus de créativité en adoptant de nouvelles facons de faire.

Le Collège permet aussi de développer une meilleure compréhension des sujets d'ordre économique et social. Il favorise également la maîtrise



«Le Collège, c'est extraordinaire! Ça nous donne le son de cloche que la FTQ s'occupe de former son monde face aux changements et aux décisions qui se prennent au niveau mondial par les employeurs. Ça nous permet de prendre conscience des effets dans les milieux de travail et pour les syndiqués et du fait que, syndicalement, nous pouvons aussi nous organiser mondialement et avoir un impact.

«J'ai réalisé qu'on doit travailler à long terme. Et puis le retour a été très difficile. Ça m'a pris au moins six mois pour rattraper le surplus de travail causé par deux mois d'absence. La personne qui te remplace répond aux urgences mais ne peut pas faire tous les suivis. Malgré tout, je retournerais au Collège!»

Françoise Nantel, SQEES-298



«C'est une expérience dense, très intense. Juste de regarder des problématiques de façon structurée, ça change nos perceptions de ce qui se passe dans le monde. C'est beaucoup de travail mais je crois que le vécu nous prépare,

chacun à notre façon, à y participer.

«Le Collège, c'est une belle expérience mais l'aspect négatif, c'est la difficulté de se libérer pour une longue période. Particulièrement pour les jeunes et les femmes avec des enfants.»

Pierre Caron, Teamsters



«C'est une formation de haut niveau qui a changé complètement ma façon de travailler. La formation m'a aidé à faire la transition entre mon ancien rôle d'élu et celui de salarié d'un syndicat. J'ai pris conscience de ce qui m'arrivait au plan professionnel et personnel,

des règles d'initiation non écrites dans le milieu de travail, de la façon de s'intégrer au groupe.

«J'ai appris à avoir des projets et à les réussir; à m'organiser, à planifier le futur, à développer la solidarité, particulièrement avec les jeunes, à bâtir des réseaux, des choses que je n'aurais jamais faites avant.»

Richard Pagé, Métallos

d'outils techniques: l'utilisation et la compétence en informatique ont augmenté de même que les capacités de communication orale.

Les difficultés

Mais il y a aussi des difficultés. La principale est le recrutement de participants et participantes: il est difficile de se libérer pour neuf semaines de formation et d'être remplacé adéquatement. Et le choc de l'atterrissage est réel. Au retour, plusieurs ont dû faire face à une surcharge de travail et revoir des membres frustrés de les avoir attendus. De plus, alors qu'ils ont fait le plein d'idées et reviennent enthousiastes, les participants et participantes se heurtent à l'inévitable routine du travail et ont l'impression que ce qu'ils ont appris n'intéresse personne.

La direction de la FTQ et du Fonds ont décidé de poursuivre et d'intensifier les sessions du Collège qui se dérouleront au rythme de trois par année. Suivez l'information sur le si te Internet du Collège au www.collegeftgfonds.ftq.qc.ca.

«Le Collège nous donne l'occasion de prendre du recul de plusieurs façons : ça nous donne les moyens de diffuser de l'information aux membres et d'amener de nouvelles idées; ça nous donne un temps de réflexion sur les grands enjeux et l'opportunité de préparer la relève parce que quelqu'un nous remplace au travail; on nous apprend aussi l'écoute des autres et



on nous permet de prendre conscience, par exemple, de la place des femmes dans les structures syndicales.»

Yves Gougeon, STTP

«En peu de temps, explique Lucie Clément, il fallait que je transmette à ma remplaçante le plus d'informations possibles, faire comprendre que c'est un travail de contacts, qu'il faut avoir une attitude positive et assurée, malgré le doute. Je disais aux membres et aux gens des comités: "Johanne me remplace. Ce qu'elle dit, je l'endosse totalement." Je suis partie au Collège en me disant que c'était l'occasion pour elle d'avoir un aperçu d'un métier passionnant. Quand je suis revenue, les dossiers avaient cheminé, comme je l'aurais fait moi-même!»



«J'ai d'abord été surprise de l'appel de Lucie mais bien fière de la proposition, confirme Johanne Duplantie. J'ai réfléchi deux jours et quand je suis arrivée pour les trois jours de formation (elle se prend le visage à deux mains), j'ai eu peur. Après, je me suis dit: une chose à la fois.

«J'ai réalisé que pour faire du syndicalisme, ça prend de la passion, celle d'aider les autres et de veiller à leur mieux-être. Ce qui m'a le plus touchée, c'est de me sentir utile. Si la FTQ n'était pas là, qu'est-ce qui arriverait aux travailleurs et aux travailleuses? J'ai plus le goût de m'impliquer dans ma section locale maintenant...» A gauche, Lucie Clément, conseillère régionale de la FTQ dans Laurentides-Lanaudière. Avec elle, Johanne Duplantie, une militante de la section locale 728 des TCA (Paccar) qui l'a remplacée durant son séjour au Collège FTQ-Fonds.

Système public de santé LES MENACES SONT BIEN RÉELLES



Depuis quelques années, les médias et partisans de la privatisation ne cessent d'affirmer que les systèmes de santé québécois et des autres provinces croulent et qu'il faut accepter des changements majeurs. On nous répète que le système est en crise, qu'il est incapable de satisfaire à la demande, qu'il faut s'ajuster aux nouvelles réalités. On nous radote que les coûts ont atteint des niveaux inacceptables.

La FTQ ne nie pas que le système public traverse actuellement une période difficile. Il ne faudrait cependant pas dramatiser outre mesure. Surtout, il faut s'interroger sur les causes du malaise actuel.

Le sous-financement

Dans le mémoire déposé à la Commission Romanow en mars dernier, la FTQ accuse le gouvernement fédéral d'être en grande partie responsable des difficultés actuelles. En effet, la part du financement des provinces en santé, en éducation et en services sociaux est passée de 50% avant 1977, à 22,7% en 1984-1985. En 1998-1999, elle était descendue à seulement 11,2%.

«Le fédéral fait de beaux discours sur l'importance de la santé tout en laissant les provinces aux prises avec le sousfinancement, a souligné le président, Henri Massé. Il ne pourra éternellement jouer les gérants d'estrade en évitant de débloquer les ressources financières qui vont avec son discours.»

L'exemple américain: à éviter

Le mémoire de la FTQ fait état d'une étude effectuée auprès de 5201 hôpitaux de soins aigus aux États-Unis (New England Journal of Medecine – 1997) indiquant que les hôpitaux à but lucratif coûteraient 25% de plus que les établissements publics. Une autre étude de 1999, rapportée dans la même revue, indiquait que le taux de mortalité des patients en établissement privé (centres

de dialyse) était de 20% supérieur à celui de ceux qui étaient soignés en établissement public.

Il faut aussi savoir que près de 40 millions d'Américains sont complètement exclus de toute protection, la couverture n'y étant pas universelle. Pourtant, question coûts, nos voisins du Sud n'ont de leçon à faire à personne. En 1997, les dépenses totales de la santé par habitant ont été de 4090 \$ CA aux États-Unis alors qu'elles se situaient à 2103 \$ au Canada.

Le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) partagent entièrement les positions de la centrale. Ils revendiquent le maintien d'un accès universel, public et gratuit, le rejet de tout projet de commercialisation et de rentabilisation des prestations et un financement accru du fédéral.



PHOTOS SERGE JONGUÉ

Quelle hausse des coûts?

Le SCFP mène depuis quelques mois une opération de sensibilisation sur les dangers de la privatisation. On met la population en garde contre ceux et celles, médias inclus, qui dénigrent le système public en ne faisant aucune nuance. Selon le premier rapport annuel de l'Institut canadien d'information sur la santé (2001), la part des dépenses en actes médicaux, ainsi que celles des hôpitaux et autres établissements ont diminué par rapport aux dépenses totales de santé au Canada, ces 20 dernières années (1979-1999). Pendant la même période, les dépenses en médicaments ont presque doublé! Qui est responsable de la hausse des coûts?

Les compagnies d'assurances convoitent le lucratif marché de la santé. Elles contribuent à semer la panique et à dénigrer notre système public espérant que la population, excédée par les difficultés actuelles, verra le secteur privé comme le grand sauveur.

Après 9 ans de conflit

11 TYPOGRAPHES GAGNENT LEUR BATAILLE

Après un conflit de travail qui aura été l'un des plus longs dans l'histoire du mouvement syndical en Amérique du Nord, onze typographes du quotidien The Gazette, à Montréal, ont gagné leur bataille: ils ont finalement été réembauchés, neuf ans après avoir été mis en lock-out, le 17 mai 1993. En annonçant la nouvelle, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a salué les onze syndiqués membres de la section locale 145 du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).

De retour sur la liste de paie de *The Gazette* depuis le 13 mai dernier, les «onze» suivent actuellement une session intensive de formation en infographie, à l'Institut des communications graphiques du Québec, avant de reprendre le travail. Leur moyenne d'âge est de plus de 55 ans. Le nouveau contrat de travail, d'une durée de cinq ans, est rétroactif à juin 2001.

Durant cette très longue bataille, les lock-outés ont pu bénéficier de la solidarité active et d'un appui financier substantiel de leur syndicat, souligne Michel Ouimet, viceprésident Québec du SCEP.

Ce dénouement a mis fin à une très longue saga judiciaire qui a même connu un épisode jusqu'en Cour suprême du Canada, rappelle Michel Handfield, président de la section locale 145. Dans une décision majeure rendue en octobre 2000, la Cour suprême refusait d'entendre l'appel de l'employeur qui contestait une décision rendue par la Cour d'appel du Québec en faveur des lock-outés. C'est

finalement un jugement de la Cour supérieure du Québec, rendu le 2 mai dernier, qui a permis de régler le conflit.

La sécurité d'emploi

Le litige portait essentiellement sur le maintien de la sécurité d'emploi des typographes en contrepartie de l'introduction de changements technologiques. Cette sécurité d'emploi était garantie non seulement dans la convention collective mais aussi par des contrats individuels de nature civile. Les typos avaient la garantie d'un emploi réqulier à plein temps jusqu'à l'âge de 65 ans. Cette garantie existait depuis la convention signée en 1982, alors qu'il y avait plus de 200 typographes à The qui garantissait «le maintien du standard de vie» des syndiqués, quoi qu'il arrive. Cette obligation contractuelle a été confirmée dans une

dans la convention de 1987

a été confirmée dans une importante sentence arbitrale rendue en 1996 par un arbitre de grande réputation, M. Claude H. Foisy, qui avait alors ordonné à l'employeur de rappeler au travail ses typos sans emploi depuis un premier lock-out déclenché le 17 mai 1993.

Ce lock-out, d'une durée de quinze mois, avait pris fin le 24 août 1994. Sur les soixantetrois typos impliqués dans ce conflit, onze n'avaient pas accepté la paie de séparation proposée par le quotidien. À la fin du lock-out, ils ont continué d'être sur la liste de paie de l'employeur mais sans pouvoir travailler. À l'expiration de leur contrat, le 3 juin 1996, l'employeur a décrété un nouveau lock-out. Les onze typos étaient donc sans travail depuis neuf ans, soit depuis mai 1993.

Les compensations et les dommages-intérêts qui doivent être versés aux syndiqués restent encore à être déterminés.



Les onze typographes de The Gazette, membres de la section locale 145 du SCEP, photographiés le 15 mai dernier peu après le règlement du conflit.



Un piquet de grève au début du conflit, en octobre 1993

Un an après le Sommet des peuples LES AMÉRIQUES SONT MAL EN POINT

Un an après le Sommet des peuples des Amériques, l'Alliance sociale continentale tenait à Montréal une réunion de son comité de coordination, à la fin d'avril. C'était l'occasion de faire le point sur l'état de santé sociale du continent et de réfléchir aux actions à entreprendre.

Les délégations du Chili, du Brésil, d'Argentine, du Pérou, du Mexique, de l'Équateur, des États-Unis et du Canada anglais étaient les hôtes du Réseau québécois sur l'intégration continentale. On sait que cette coalition québécoise, dont la FTQ fait partie, est l'une des organisations fondatrices de l'Alliance.

Bilan inquiétant

C'est un bilan de santé inquiétant qu'ont dressé les délégués aux diverses réunions. Alors que les gouvernements continuent à négocier dans le secret un accord de libreéchange continental, l'Argentine vit une crise économique, politique et sociale dont on ne voit pas la fin. Les pays du sud connaissent des taux de chômage insupportables et une pauvreté grandissante. Plus que jamais depuis le 11 septembre, un vent de militarisation souffle dans plusieurs régions. Heureusement, au moment où se tenait la réunion, nous apprenions qu'un coup d'État avait avorté au Venezuela et que la démocratie y était rétablie.

Aux États-Unis, le resserrement des règles de sécurité et les pouvoirs accrus des forces policières depuis les attentats terroristes ne restreignent pas seulement les libertés individuelles. Par un discours répété sans relâche dans les medias, le gouvernement Bush a réussi à rendre suspecte toute critique des politiques officielles.

Les négociations progressent

Même s'il n'en n'est jamais question publiquement, les négociations de libre-échange progressent. Les membres de l'Alliance en sont d'autant plus inquiets que tout se passe dans le secret complet. Même le Sommet annoncé pour 2003 à Buenos Aires, en Argentine, semble contremandé.

Henri Massé, le président de la FTQ, a participé à une consultation de la société civile par les ministres Pierre Pettigrew et John Manley. Il a soulevé la question sans obtenir une réponse claire. Il a aussi questionné les représentants fédéraux sur leur position quant à l'introduction dans l'accord en négociation d'une clause protégeant les entreprises au détriment des gouvernements (chapitre 11 de l'ALÉNA). M. Pettigrew a parlé de réaménagements probables sans s'engager à rejeter une telle disposition.

Il est intéressant de constater que le gouvernement du Québec, traditionnellement partisan inconditionnel de libreéchange, vient d'adopter une position socialement plus acceptable. Il met sur pied un observatoire de la mondialisation et il s'oppose à la signature d'un accord qui reproduirait le chapitre 11 de l'ALÉNA.

Au Sommet de Québec, les pressions populaires, dont celle de l'Alliance, avaient réussi à arracher la promesse des chefs d'État de publier les textes des négociations. Le report du Sommet prévu pour l'an prochain favorisera davantage le secret. Dans ce sens, la FTQ accueille favorablement la mise sur pied par le gouvernement fédéral d'un comité consultatif permanent où le mouvement syndical serait représenté.

Un renforcement nécessaire

Les membres de l'Alliance sociale continentale ont réaffirmé la nécessité de doubler de vigilance face aux négociations, de renforcer leurs liens et d'entreprendre des actions communes. Il y aura des sommets des peuples même si les chefs d'État ne convoquent plus de Sommet des Amériques avant la signature de l'accord prévu pour 2005.



Discussion informelle lors de la rencontre de l'Alliance sociale continentale, le 19 avril dernier à Montréal, un an après le Sommet des peuples des Amériques de Québec.

BULLETIN SANTÉ-SÉCURITÉ



la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, MAI-JUIN 2002

CONSEIL RÉGIONAL FTQ ESTRIE

On parle d'assignation temporaire

Une cinquantaine de militants et militantes ont participé, le 10 mai dernier, à une Journée santé-sécurité du travail organisée par le Conseil régional FTQ Estrie sur le thème de «l'assignation temporaire». Cette journée avait été précédée par l'envoi dans les différents syndicats FTQ de la région d'un sondage sur l'utilisation faite par les employeurs de l'assignation temporaire, sur les formulaires utilisés, sur la détermination des tâches en assignation temporaire, sur le comportement du médecin consulté, etc.



La consoeur Denise Cameron explique le point de vue syndical sur l'assignation temporaire.

28 AVRIL

Journée internationale de commémoration des travailleurs morts ou blessés au travail par l'Assemblée nationale du Québec

C'est à l'unanimité que les députés de l'Assemblée nationale du Québec ont adopté une motion, le 25 avril dernier, soulignant la 7° Journée internationale de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail, le 28 avril. Cette journée a été initiée en 1996 lors d'une session de la Commission des Nations unies sur le développement durable et a été adoptée par la suite par l'Organisation internationale du travail. Elle a été reconnue par 70 pays.

Notons qu'au Québec, pour la seule année 2001, 180 décès reliés au travail ont été recensés par la CSST, dont 94 attribuables à des accidents du travail et 86 à des cas de maladie professionnelle. Pour 2000, on recensait 164890 accidents du travail ou maladies professionnelles, une augmentation de 2,8% par rapport à 1999.

Une fois compilés par les membres du comité de santé-sécurité du travail du Conseil régional, les résultats du sondage ont été au cœur des discussions en ateliers. Il en ressort, notamment, qu'une majorité d'employeurs utilisent un formulaire «maison» et que les tâches en assignation temporaire n'ont pas grand chose à voir avec la bonne marche de l'entreprise. L'expression assignation bidon est même revenue à de multiples reprises durant les discussions. Il a été largement question d'assignations temporaires ne correspondant pas aux limitations fonctionnelles du travailleur ou de la travailleuses ou qui n'avaient pas pour but la réadaptation.

Deux autres constats s'imposent: les employeurs exercent des pressions énormes sur les médecins et les membres ont une perception plutôt négative de leurs collègues de travail en assignation temporaire.

Après une présentation des nouveaux règlements en santé-sécurité par le conseiller de la FTQ, Jean Dussault, la consoeur Denise Cameron (TUAC-500) a expliqué le point de vue syndical en matière d'assignation temporaire. Finalement, les participantes et participants ont adopté, à titre indicatif, une série de résolutions visant à contrer les abus au chapitre de l'assignation temporaire.

L'ASPECT MÉDICAL À LA CLP

Une formation inédite pour n

Les deux journées de formation offertes au réseau des plaideurs et plaideures de la FTQ, les 25 et 26 avril, avaient quelque chose d'inédit : un amalgame de moyens techniques qui relèvent du spectacle pour traiter de trois aspects d'un sujet plutôt aride : l'examen médical, l'expert et le contre-interrogatoire du témoin-expert ainsi que la recherche juridique et médicale via Internet.

Plus de deux cents militantes et militants ont profité de ce programme. L'objectif était de leur donner de l'assurance et de leur fournir les moyens de mieux plaider la cause de leurs membres victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle devant la Commission des lésions professionnelles (CLP) et les experts.

L'art du contre-interrogatoire

Le clou de l'événement a sans contredit été la projection d'une bande-vidéo sur le contre-interrogatoire d'un témoin-expert médical. En vedette, un commissaire de la CLP et les deux membres syndical et patronal, le médecin-expert, le procureur patronal interprété par Jean-Marie Gonthier, militant de longue date à la FTQ et, dans le rôle principal, la procureure syndicale, Denise Cameron. Tout le monde a été impressionné par l'aplomb, l'assurance et l'expérience de la conseillère syndicale des TUAC-500. Elle a même reçu de chauds applaudissements de la salle qui l'ont émue.

SUITE EN PAGE 13

André Tremblay, conseiller technique de la FTQ et coordonnateur en santé-sécurité, a mentionné les résultats décevants d'une étude commandée par le conseil d'administration de la CSST concernant le régime québécois



d'indemnisation et de prévention. Les observations du professeur Marcel Simard le mènent à conclure qu'après avoir été un exemple à suivre en Amérique du Nord, le Québec arrive désormais en queue de peloton avec son régime.



Richard Goyette, nouveau président du Comité de santé-sécurité du travail de la FTQ, a lancé un appel à l'ensemble des affiliés pour qu'ils alimentent la centrale avec des cas et des dossiers précis pour faciliter nos représentations auprès de la CSST. «On rêve d'avoir des dates, des noms, des faits. Nous allons nous organiser pour que l'information arrive au comité et à la FTQ de la même manière qu'on monte nos dossiers avant de plaider.» Il a donné l'exemple du parti pris remarqué de certains avocats de la CSST, surtout dans les cas de réadaptation. Une grille fabriquée par la FTQ parviendra bientôt à tous les affiliés à cet effet.

Un contenu enrichissant

Plusieurs participants et participantes ont fait part de leurs commentaires positifs à l'égard du contenu de la rencontre des 25 et 26 avril. Voici deux témoignages éloquents.

Sylvie Pepin en était à sa première formation à titre de plaideure. Conseillère syndicale du SCFP depuis trois ans, elle n'a plaidé qu'une seule fois jusqu'ici. La vidéo reproduisant le contreinterrogatoire d'un témoin-expert l'a particulièrement intéressée. «J'ai été impressionnée par l'expérience de la consoeur Denise Cameron et sa connaissance du domaine médical. Je pense qu'une bonne formation est essentielle et qu'il faut se familiariser avec certains concepts.»

Sylvie a noté un propos de M^e Laurent Roy. *«Comme il disait, on se sent toujours obligé d'interroger alors qu'on peut se nuire en le faisant. C'est nécessaire de bien comprendre les aspects médical et technique qui doivent conduire nos contre-interrogatoires»*, a-t-elle souligné.

Le mélange de trois grands thèmes – médical, juridique et pratique – conclut-elle, a répondu à ses attentes.

Pour Richard Montpetit, assesseur syndical à la Commission des lésions professionnelles de Laval, l'examen de quatre pathologies des membres supérieurs en direct a été très enrichissant. «La présentation a eu pour effet de me donner de l'assurance et va faciliter mon travail devant la partie patronale. L'aspect médical était ma plus grande crainte. Ce genre de formation me sécurise beaucoup. Des sessions comme ça, c'est formidable.»

En atelier, Richard a réalisé comment on peut être rassuré pour faire face à un témoin-expert, comment un salarié bien informé et bien formé peut devenir efficace comme témoin ou plaideur.

Le confrère Montpetit a été conseiller syndical des TUAC-500 pendant 22 ans. Retraité depuis août 2001, il a été nommé à la CLP en avril 2002.

nieux défendre nos membres

En plénière, Me Laurent Roy, de l'étude Trudel, Nadeau, formateur de longue date à la FTQ, a fait une présentation en lien avec la synthèse des ateliers. Quelques commentaires à retenir:

- ▼ Ce n'est pas facile mais c'est faisable. Il est faux de croire que seuls les avocats peuvent réussir à convaincre un commissaire de la CLP: quelqu'un de bien formé, comme nous le sommes à la FTQ, qui connaît bien le milieu de travail et qui a un dossier bien préparé peut très bien défendre une victime avec succès;
- On peut profiter de l'expérience des confrères et consoeurs plus expérimentés qui sont prêts à partager leurs connaissances;
- L'objectif du contre-interrogatoire est d'affaiblir le témoignage du médecin

et de renforcer notre preuve. Il ne faut pas se sentir obligé de le faire si le seul résultat sera de nous nuire.

Un examen médical complet

Un autre temps fort de la réunion a été l'examen «en direct», projeté sur écran géant, de quatre pathologies des membres supérieurs, par le D^r Claude Bouthillier, physiatre et expert. Appuyé par des schémas de l'anatomie et assisté d'un «patient» volontaire, D^r Bouthillier a expliqué et simulé l'examen de lésions à l'épaule, au coude, au poignet, à la main et à la région cervicale. Un guide imprimé a été distribué et une période de questions a suivi.

La réunion s'est terminée par une révision de la jurisprudence récente de la CLP avec la participation de M° Luc Côté, du contentieux de la Commission.



TAFISA

Non à l'empoisonnement au formaldéhyde!

«Ça fait au moins 10 ans, depuis l'ouverture de Tafisa, que les salariés connaissent toutes sortes de problèmes de santé à cause des vapeurs de formaldéhyde (utilisé dans la fabrication de panneaux de particules). La CSST est dans le dossier depuis 1994 et encore plus activement depuis 2000 mais ça ne bouge pas», déclarait récemment Sylvain Grégoire, président local de la Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usine (FTQ), à la suite d'une manifestation aux bureaux de la CSST à Sherbrooke.



Manifestation des travailleurs de Tafisa aux bureaux de la CSST de Sherbrooke, le 8 mai dernier.

En lock-out depuis le 13 mai, après 48 heures de grève, les 215 travailleurs de la plus importante entreprise de panneaux de particules au monde, à Lac Mégantic, ont refusé d'obtempérer à la demande de l'employeur de mettre de côté la question des vapeurs de formaldéhyde comme condition à la reprise des négociations. Au moins sept poursuites ont été intentées contre Tafisa par la CSST qui y aurait effectué une vingtaine d'inspections depuis un an.

INFASCO ET LES MÉTALLOS À MARIEVILLE

Un trophée pour avoir amélioré la prévention

L'usine Infasco de Marieville et la section locale 6839 du Syndicat des Métallos, qui représente 450 membres, ont reçu conjointement le Trophée Lachance-Morin remis début mai par l'Association sectorielle paritaire (ASP) Fabrication de produits en métal et produits électriques. Il s'agit de la première édition de ce trophée qui a pour but de souligner le travail accompli en prévention dans une usine de ce secteur prioritaire.



Le concours s'adresse à l'ensemble des 3 750 entreprises québécoises du secteur qui emploient quelque 67 000 travailleurs et travailleuses. Il est basé sur les statistiques d'accidents et de lésions professionnelles de l'entreprise. Les Métallos chez Infasco produisent des boulons et écrous.

En 1995, le syndicat et l'employeur confient à l'ASP le mandat de faire le bilan de leur fonctionnement dans le dossier de la prévention. Après avoir constaté une diminution constante des accidents du travail depuis 1989, les statistiques tendent à se stabiliser. Les deux parties se posent des questions sur leur façon de faire de la prévention.

Diminution de 53,7 % de la gravité des lésions

L'étude mène à un constat clair: il faut décentraliser la prévention, impliquer plus de travailleurs ainsi que les

contremaîtres. Les choses bougent, non sans une certaine réticence au début. Tous les salariés, incluant les déléqués syndicaux et les contremaîtres, sont formés pour évaluer leur propre poste de travail. Les résultats sont quasi immédiats. Dès 1996, on note une diminution de 53,7% de la gravité des lésions! Dans les trois premières années d'application, le nouveau système d'inspection par les travailleurs a généré 700 corrections dans l'usine. Sans parler des millions d'économies réalisées par l'entreprise.

Le Trophée Lachance-Morin rend hommage aux deux co-présidents actuels de l'association paritaire : Gérard Lachance, co-président syndical fondateur, bien connu des militants FTQ en santé-sécurité. Gérard a pris sa retraite l'an dernier de son poste de conseiller responsable de la SST au Syndicat des Métallos. Michel Morin est le co-président patronal actuel.

Gérard Lachance, co-président syndical de l'ASP métal-électrique; Roméo Fournier, représentant à la prévention (Métallos); Mario Benjamin, responsable syndical à la prévention, s.l. 6839 du Syndicat des Métallos; Charles Côté, coordonnateur santé-sécurité (Infasco); Alain Baudreau, ingénieur industriel (Infasco); Alain Plourde, directeur général

1er mai 2002

UN PRINTEMPS SYNDICAL CHAUD!

C'est par milliers que les membres de la FTQ, dans toutes les régions du Québec, ont participé cette année aux nombreuses activités et manifestations organisées lors de la Fête internationale des travailleurs et travailleuses, le 1er mai.

La température a même monté un peu du fait que plusieurs de nos confrères et consoeurs étaient alors en grève, en lock-out, ou bien à la veille d'un conflit.

À Montréal, plus de 6000 personnes ont participé à la traditionnelle marche dans les rues du centre-ville, à l'appel du Conseil intersyndical du Montréal métropolitain. Les membres de la FTQ y étaient en majorité avec des groupes comme les grévistes de Bombardier Aéronautique (Machinistes), le personnel de Vidéotron (SCFP et SCEP) qui devait entrer en conflit peu après, les salariés de GM-Boisbriand (TCA) qui luttent contre la fermeture annoncée de l'usine, etc.

Un 1^{er} mai effervescent, signe d'un printemps chaud... pour les syndicats!



Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, était de la partie, tout souriant sous sa casquette! À ses côtés, le directeur des communications de la FTQ, Louis Fournier.



Avec sa pancarte FTQ, le directeur du SCFP, Pierre Dupuis



Le thème du 1er mai cette année : Droits devant, ici et ailleurs



Le Syndicat des Machinistes, dont 7500 membres étaient en grève chez Bombardier Aéronautique, avait une présence imposante dans la «parade».



Derrière la banderole de tête, la vice-présidente de la FTQ, Suzanne Amiot et le président du Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain, Michel Taylor



Les TCA-Québec, avec un fort groupe de salariés de GM-Boisbriand



PENDANT CE TEMPS... À QUÉBEC, les chefs syndicaux ont porté nos doléances concernant, notamment, le salaire minimum au premier ministre Bernard Landry. On reconnaît : Henri Massé (FTQ), Marc Laviolette (CSN), Rénald Desharnais (SPGQ), Monique Richard (CSQ), François Vaudreuil (CSD) et Michel Sawyer (SFPQ).

Gestion de nos caisses de retraite

L'INTÉRÊT EST LÀ

Plus de 600 personnes ont assisté au Séminaire sur les caisses de retraite tenu le 28 mars 2002 par la FTQ et le Fonds de solidarité. Comme l'a indiqué à l'ouverture René Roy, secrétaire général de la FTQ: «Le dossier de la retraite est un dossier important pour nos membres, votre présence en très grand nombre confirme cette réalité». Il a rappelé que les régimes de retraite sont de grands investisseurs institutionnels et que cela nous conférait le droit de demander des comptes aux compagnies sur la façon dont elles utilisent notre argent.



Cette journée a été l'occasion d'échanger avec plusieurs conférenciers sur différents sujets. Les questions ont été nombreuses et les présentations tout aussi intéressantes les unes que les autres.¹

La nouvelle réglementation

C'est à Carole D'Amours, de la Régie des rentes du Québec, qu'est revenue la tâche de briser la glace. Elle a parlé des amendements aux règlements de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite découlant du projet de loi 102. De nouvelles règles (contestées par le milieu syndical) régissent l'enregistrement d'un droit à la prise de congé de contribution. Des règles relatives au calcul de la prestation de départ et d'autres relatives à l'information aux participants ont été introduites.

François Rebello, de GIR², et René Delsanne, professeur à l'UQAM, ont ensuite abordé l'univers des droits de vote. Régies d'entreprises, programmes d'octroi d'actions et propositions d'actionnaires, autant de sujets à propos desquels nous devons être informés.

Perspectives de financement de nos régimes de retraite

Dans son style habituel, Michel Lizée, du Service aux collectivités de l'UQAM et militant du SCFP, nous a amenés à réfléchir sur la richesse de nos caisses de retraite dans un environnement de rendements boursiers à la baisse. La baisse de rendement mettra une pression à la hausse sur les coûts réels des régimes de retraite; cela pourrait amener les employeurs à vouloir terminer

leur régime. Michel a expliqué qu'il faut gérer et administrer notre régime de façon prudente.

Une négociation réussie à l'Alcan

Alain Proulx, président de la section locale du SNEAA (FSSA-Métallos), un des 20 syndicats représentant les 5500 salariés d'Alcan, et Pierre Bergeron, actuaire, ont présenté les résultats de la dernière négociation. Rappelant le contexte, mobilisation des retraités, actif de plus 1,2 milliard, plusieurs prises de congé de contributions, ils ont expliqué comment ce dossier était prioritaire pour les membres. Les résultats obtenus sont importants: hausse des contributions de l'employeur, limite à l'utilisation des surplus, amélioration de la rente de retraite et des conditions de préretraite. Une formule d'indexation automatique de la rente des retraités a aussi été négociée. De plus, les syndicats de l'Alcan ont obtenu la parité au niveau du comité de retraite.

Le plan de travail de la FTQ

Finalement, Denise Gagnon, conseillère au Service de l'éducation, et Réjean Bellemare, du Service de la recherche, ont présenté le plan de travail de la FTQ en matière de retraite³. Au cœur du projet, on est à mettre en place un plan de formation spécialisée en collaboration avec le Fonds de solidarité FTQ.

^{1.} Toutes les présentations sont disponibles

sur le portail FTQ, dans la section retraite.

Groupe investissement responsable http://www.investissementresponsable.com/

^{3.} Voir Énoncé de politique sur la retraite http://ftq.qc.ca/librairie/documents/retraite

La Semaine québécoise des adultes en formation

MILLE ET UNE FAÇONS D'APPRENDRE!

Du 27 octobre au 1^{er} novembre 2002, la population du Québec sera conviée à célébrer la première *Semaine québécoise des adultes en formation*.

C'est avec enthousiasme que la FTQ se joint à la cinquantaine de partenaires qui, sous l'égide de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA), célébreront les efforts des adultes qui s'inscrivent à des activités de formation pour continuer à apprendre. Placée sous le thème Mille et une façons d'apprendre!, la Semaine québécoise saluera les efforts de ces femmes et de ces hommes qui continuent d'apprendre: dans l'entreprise, dans leur communauté, à l'école, dans leur syndicat.

Financée en majeure partie par le gouvernement du Québec, cette initiative prend encore plus de sens avec la parution, le 2 mai, de la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

Valoriser les mille et une façons d'apprendre

Au Québec, en 1996-1997, 1480 000 adultes ont pris part à des activités de formation. On a toutes sortes de raisons pour apprendre: pour acquérir de nouvelles connaissances, apprendre de nouvelles façons de se débrouiller, d'agir dans son milieu, de découvrir, d'approcher de nouvelles technolo-



gies, de faire valoir ses droits, d'agrandir son univers.

On a toutes sortes de façons de se former: par la lecture, la participation à un cours ou à une assemblée, des stages, du compagnonnage, la recherche sur Internet, la contribution à une cause, etc.

Et l'on a une multitude de lieux pour le faire : dans les organismes communautaires, au travail, dans notre quartier, dans les établissements publics, dans le syndicat, à la maison, avec les enfants, en voyage.

La formation syndicale

Chaque année, près de 10000 personnes suivent une forma-

tion syndicale à la FTQ, dans leur syndicat ou dans leur conseil régional. La FTQ souhaite leur donner la parole. Déjà, des responsables à l'éducation des syndicats et des conseils distribuent un formulaire où l'on invite les participants et participantes à nous exprimer leur fierté d'apprendre. Ces témoignages seront colligés par la FTQ et réutilisés lors des évènements de la fin octobre. D'ailleurs, une résolution du dernier congrès invitait la FTQ à tenir un événement annuel qui souligne, célèbre et valorise la formation syndicale dans ses rangs.

La formation en emploi

De plus, des centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses participent chaque année à des activités de formation reliées à leur emploi. Cet effort important de la main-d'œuvre pour mettre à jour ses compétences reste trop souvent dans l'ombre. C'est pourquoi la Commission des partenaires du marché du travail s'associe à la Semaine afin de mettre en lumière cette réalité. Les représentantes syndicales et représentants syndicaux siégeant au sein des Conseils régionaux des partenaires seront sûrement mis à contribution.

SURVEILLEZ LE PROCHAIN MONDE OUVRIER AINSI QUE LES MÉDIAS POUR CONNAÎTRE LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS D'OCTOBRE 2002.

Des liens utiles

Sous l'égide de l'UNESCO, plus de 35 pays organisent déjà une semaine nationale célébrant les adultes en formation. Pour en savoir plus sur ces activités, consultez www.unesco.org/education/uie/InternationaALW/FestivalsWorld.htm. Concernant la Semaine québécoise, consultez www.semaine.icea.gc.ca.

Ouverture sur le monde: le Fonds de

UN AMI DE LA FTQ EXPLIQUE L'ISLAM

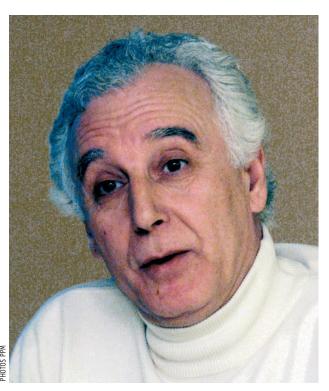
On aurait pu entendre voler une mouche tellement l'intérêt des affiliés du Conseil régional FTQ Richelieu était palpable. Leur invité lors d'une récente assemblée générale, Mohand Tessa, a su les captiver avec un sujet qu'il connaît de l'intérieur : l'Islam, cette religion pratiquée par 1,2 milliard de personnes à travers le monde.

Africain, musulman, originaire d'Algérie, Mohand Tessa s'est réfugié au Québec avec sa famille en 1994. Ancien fonctionnaire au ministère du Travail algérien, il met à profit son expérience et ses connaissances du mouvement

syndical africain auprès du Fonds de solidarité de la FTQ et de Fernand Daoust. Il contribue au transfert de notre expertise vers les autres pays de la Francophonie, particulièrement ceux du continent africain.

Une aide structurante

Mohand Tessa parle avec enthousiasme de l'œuvre de la FTQ et de son Fonds de solidarité à l'extérieur du Québec, au plan de la solidarité internationale : «La FTQ fait des choses positives, intéressantes et porteuses. Au Sénégal et en Algérie, il se vit actuellement des expériences extraordinairement prometteuses. Un Fonds de solidarité emploi-retraite a vu le jour à Dakar, en octobre 2000 (voir encadré en page 19). Il est dirigé par un Québécois, Normand Caron. Un autre



Mohand Tessa, consultant au Fonds de solidarité FTQ, accepte volontiers les invitations à parler des diverses réalités de l'Islam. C'est passionnant et... gratuit. Communiquez avec Denise Gagnon au Service de l'éducation de la FTO.

Les multiples réalités de l'Islam

RÉALITÉ GÉOGRAPHIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

Il y a des Musulmans dans une grande partie des sociétés africaines: Maghreb, Sahel, Afrique centrale, Afrique de l'ouest. Et aussi au Moyen-Orient, en Asie, dans les territoires périphériques de l'ancienne URSS, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan, en Inde, en Afghanistan, en Chine ainsi qu'en Europe centrale. Il y en a aussi en France (5 millions), en Angleterre (700000), en Allemagne (600000), en Espagne (200000). À Montréal, ils sont plus de 100000, surtout des Maghrébins francophones. Au total, dans le monde, il y a 1,2 milliard de Musulmans. Par comparaison, les Chrétiens sont 1,8 milliard et les Juifs 14 millions.

RÉALITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Ils vivent en majorité dans des pays en voie de développement, en fait, des pays pauvres, si l'on excepte certains pays pétroliers du Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Koweït, Émirats arabes). Donc, pauvreté, analphabétisme, chômage, situation difficile des femmes, telles sont les réalités de la plupart de ces pays.

RÉALITÉ HISTORIQUE

La plupart ont été colonisés depuis le XIX^e siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, par les deux puissances d'alors, la France et la Grande-Bretagne.

RÉALITÉ POLITIQUE

Déficit ou absence de démocratie, régimes autoritaires, poids des cultures où survivent encore des conservatismes et des archaïsmes dans les comportements sociaux.

solidarité en Afrique

Un premier fonds de solidarité africain au Sénégal

Le Fonds de solidarité emploi-retraite (FSER) sénégalais, le premier du genre en Afrique, démarre ses activités. Le gouvernement sénégalais vient de consentir un prêt de 1,2 million de dollars lui permettant de faire face aux dépenses de fonctionnement des cinq prochaines années.

Le transfert d'expertise engagé depuis octobre 2000 par la FTQ et son Fonds de solidarité se concrétise. Par ses objectifs et sa mission, le fonds sénégalais reproduit substantiellement le modèle québécois du Fonds de solidarité de la FTQ. Le FSER aidera financièrement et techniquement les petites et moyennes entreprises sénégalaises à démarrer ou redémarrer, à consolider leurs opérations et à étendre leur capacité de production. L'aide du Fonds contribuera, comme au Québec, à créer, maintenir et sauvegarder des emplois. Pour les travailleurs et les travailleuses du Sénégal, il s'agira d'un régime complémentaire de retraite.

Selon le confrère Normand Caron, directeur québécois du Fonds, «d'ici 2007, le FSER pense générer entre 2 500 et 3 000 emplois». Mais cela dépendra du nombre des adhésions des travailleurs et des employeurs.

La formation économique y aura également une place de choix.

fonds est en gestation en Algérie.»

Ces projets ont suscité l'intérêt de l'Organisation internationale du travail (OIT). Henri Massé s'est rendu à la mi-décembre à Genève pour expliquer aux dirigeants de l'OIT comment fonctionne le Fonds de solidarité et quel est son rôle dans la création et la sauvegarde d'emplois.

Ces actions structurantes de la FTQ et du Fonds – M. Tessa fait aussi référence à la formation syndicale à Haïti, en Amérique latine ou ailleurs en Afrique, particulièrement au Mali – s'adressent en bonne partie au monde musulman, «qui est une réalité complexe et multiple», dit-il.

Préjugés fondés sur la méconnaissance

Depuis le début du XX^e siècle, l'Islam a suscité beaucoup de préjugés à cause de notre méconnaissance de cette réalité. Puis, le 11 septembre, tout a basculé. Si les événements de New-York ont profondément touché la population des États-Unis et l'ensemble des pays occidentaux, ils ont aussi bouleversé la société musulmane.

Québécois d'adoption, Mohand Tessa a été touché par le message lancé par la FTQ à cette occasion. Affirmant qu'il faut combattre sans répit le terrorisme et ses causes, la position de la FTO fait le lien entre le malheur qui a frappé nos voisins et les victimes du fanatisme islamiste en Algérie. Depuis dix ans, plus de 100000 hommes, femmes et enfants ont succombé aux actions terroristes des intégristes algériens. Les forces vives ont fait l'objet d'assassinats en règle: intellectuels, journalistes, enseignants, syndicalistes, jusqu'au secrétaire général de l'Union géné-



rale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelhak Benhamouda, assassiné le 27 janvier 1997 à Alger, sept mois après avoir visité le Québec et la FTQ. Quelque 400 autres militants ont trouvé la mort en Algérie entre 1993 et 1996.

Denise Gagnon, conseillère au Service de l'éducation de la FTQ, avec Mohand Tessa

Difficile combat

Fidèle à sa pratique, la FTQ esquisse quelques propositions pour combattre le terrorisme et favoriser la paix, particulièrement au Moyen-Orient: la mise sur pied d'une coalition internationale sous l'égide des Nations Unies, dans le respect du droit international; le combat difficile à mener contre les causes profondes du terrorisme : l'intégrisme religieux, l'intolérance et la haine certes, mais aussi l'ignorance, les inégalités, la misère et l'humiliation.

À sa mesure, à travers ses relations et sa solidarité internationales, la FTQ et son Fonds de solidarité, ainsi que ses affiliés, travaillent dans cette direction. Ce combat interpelle aussi l'ensemble des membres de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la grande centrale mondiale dont la FTQ fait partie.

Renforcement de la réglementation DE L'EAU D'APPELLATION CONTRÔLÉE?

Une appellation contrôlée pour l'eau? Peut-être pas... mais les opérateurs d'une installation de captage ou de traitement d'eau, ou encore d'un système de distribution de l'eau devront dorénavant détenir une certification pour opérer ces équipements.



Patrice Sallam, militant du SCEP, représente la FTQ au Comité sectoriel de maind'œuvre de l'environnement.

Devant la piètre qualité de l'eau potable dans plusieurs municipalités du Québec, et pour contrer les risques pour la santé publique qui en découlent, le gouvernement du Québec a adopté le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* qui entre en vigueur dès juin 2002.

L'article 44 du règlement établit de nouvelles exigences pour les personnes qui travaillent au contrôle de l'eau dans les municipalités et régies intermunicipales. Il leur faudra bientôt détenir soit un diplôme d'études collégiales ou professionnelles en assainissement ou traitement des eaux de consommation, soit un certificat ou une attestation délivrée par le ministère de l'Éducation ou par Emploi-Québec.



Claude Therrien, membre du SCFP, secteur municipal, siège au nom de la FTQ à un sous-comité technique sur la formation d'Emploi-Québec.

Ainsi donc, tous les travailleurs municipaux oeuvrant sur de tels équipements devront détenir une certification attestant des compétences requises pour opérer ces systèmes. Avait-on pensé à eux?

Le confrère René Fréchette, coordonnateur du secteur municipal au SCFP, a fait part de ses inquiétudes du début. «Il fallait s'assurer que tous les travailleurs municipaux déjà en place puissent le demeurer, et que l'entreprise privée ne nous prenne pas nos jobs!»

Une politique de présence qui porte fruit

La FTQ est heureusement présente au Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (CSMOE) et à Emploi-Québec. Les confrères Patrice Sallam (SCEP) et Claude Therrien (SCFP-4361) ont convaincu leurs partenaires qu'il fallait d'abord compléter l'inventaire des installations de traitement, de taille et d'importance fort inégales, afin de mieux cibler la formation. En effet, les compétences requises sont susceptibles de varier selon la complexité des ouvrages et elles doivent être déterminées avant toute action de formation. Dans les petites municipalités, par exemple, il n'est pas rare que la même personne ait à intervenir à trois niveaux : captage, traitement et distribution.

C'est ainsi que le ministère de l'Environnement a accepté de repousser l'échéance de juin 2002 à juin 2004 pour l'entrée en vigueur de l'article 44, le temps de permettre au Comité d'orientation et d'apprentissage formé par Emploi-Québec et au CSMOE de mettre en opération le processus de développement et de reconnaissance des compétences (acquises en milieu de travail ou ailleurs) des opérateurs d'eau du Québec.

Comme le souligne le confrère Claude Therrien : «Nous avons amorcé l'élaboration des profils de compétences nécessaires à la pleine maîtrise des tâches que les travailleurs et travailleuses doivent exécuter. Les outils de formation et de certification sont actuellement en préparation. Les compétences déjà acquises seront certifiées et les compétences manquantes feront l'objet d'un plan de formation personnalisé. L'apprentissage se fera principalement en milieu de travail, par compagnonnage, c'est-à-dire avec des experts du métier.»

La politique de présence de la FTQ donne des résultats concrets. Cet exemple démontre qu'il est possible de conjuguer harmonieusement des enjeux comme la protection et la valorisation de nos emplois avec ceux de la protection de la santé publique. Alors, levons nos verres... d'eau!

BREVES

La FTQ toujours sensible aux besoins des personnes immigrantes

Le président du Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI), monsieur Michel Gary Obas, était heureux de recevoir du secrétaire général de la FTQ, René Roy, un chèque de 1 550 \$ pour soutenir son organisme. Le CACI a pour mission d'accompagner les personnes immigrantes dans le processus d'intégration à la société québécoise. Situé dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, le CACI offre aussi des cours de français.

Pour la deuxième année, la FTQ et le Fonds de solidarité ont souligné la Semaine du français en organisant une foire du livre dans le hall du Complexe FTQ. Des centaines de livres, vidéocassettes, jouets et jeux de société, donnés par les employés du Complexe, ont été mis en vente le 20 mars dernier. Le chèque remis au CACI est le fruit de cette vente.

La FTQ et le Fonds adressent leurs remerciements à ceux et celles qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, au succès de la Foire du livre 2002.



De gauche à droite : Malika Agnoug, intervenante au CACI; René Roy, secrétaire général de la FTQ; Lola Le Brasseur, conseillère au dossier de la francisation à la FTQ; Michel Gary Obas, directeur du CACI; Miville St-Onge et Josée Lina Alepin du Fonds de solidarité FTQ.

CONSEIL RÉGIONAL FTO DU SUROÎT

L'affiliation au Conseil, un autre moyen de bâtir la solidarité

Le Conseil régional FTQ du Suroît a tenu son 5° congrès statutaire le 20 avril dernier. Les 35 congressistes, militants et militantes d'une douzaine de sections locales, ont pu apprécier le bilan détaillé de trois années d'activités présenté par le président Daniel Mallette. «Le Conseil a brassé pas mal plus d'affaires que je ne pouvais l'imaginer», a lancé un congressiste.

Le Conseil a permis, bien sûr, la tenue de nombreuses formations telles que santésécurité, déléguée et délégué social, campagnes REER du FONDS de solidarité. Le Conseil a aussi organisé:

- ▼ la plus grande soirée de solidarité depuis 20 ans dans la région, pour les grévistes du Syndicat des Métallos de la Goodyear, à laquelle ont participé plus de 300 personnes;
- ▼ une campagne d'appui aux travailleurs et travailleuses de GM à Boisbriand, membres des TCA;
- ▼ est intervenu dans des dossiers comme l'autoroute 30, la lutte pour un régime d'assurance-emploi plus juste, la campagne intersyndicale «Priorité-Prévention-Partout»;
- ▼ a participé à la Marche mondiale des femmes et à la Marche des peuples des Amériques.

Le Conseil a aussi été un membre actif de COTON 46, qui a réalisé, entre autres, le projet de sculpture monumentale «Souffle d'Éole» à Salaberry-de-Valleyfield, en hommage aux travailleurs et travailleuses de la Montreal Cottons qui menèrent une grève victorieuse de 100 jours en 1946 pour la reconnaissance syndicale.

Jeu de rôle et ateliers

Un jeu de rôle de trois membres de l'exécutif a permis d'engager une bonne discussion en ateliers pour établir les orientations du Conseil pour les trois prochaines années. «Les membres ont insisté sur l'importance du «réseautage» afin de tisser des liens serrés entre eux», explique Daniel Mallette.

L'intervention des représentantes de l'Organisation des courriers des routes rurales a été remplie d'émotions. Elles visent l'élimination de l'article 13.5 de la Loi sur la Société canadienne des Postes qui leur refuse le droit d'association depuis plus de 22 ans. Elles sont 5000, en majorité des femmes, à livrer le courrier en milieu rural, pour souvent moins que le salaire minimum. Elles n'ont droit à aucun avantage social, ne peuvent prendre de vacances... à moins de payer leur relève, etc. Le Conseil ne pouvait rester insensible face à tant d'injustice et a décidé de lancer, pendant son congrès, une importante campagne d'appui dans la région.



Le nouvel exécutif du Conseil: Richard Côté, TCA-4320, directeur; Denis Lanctôt, TCA-750, secrétaire-trésorier; Roger Pilon, TCA-750, vice-président; Max Lefebvre, Métallos-8990, directeur; Mario Lebeuf, SCEP-112, directeur; Denis Arseneault, Métallos-6486, directeur; Daniel Mallette, Métallos-919, président; Denis Besner, SCFP-2000, viceprésident; Céline Sauvé, SCFP-2000, directrice; Pat Murphy, SCEP-649Q, directeur; Hugo Leboeuf (n'apparaît pas sur la photo), TUAC-569T, directeur.



Histoire du Front commun des personnes assistées sociales

Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) vient de publier son histoire mouvementée qui remonte à près de 30 ans, soit à 1974. Ce petit livre fort intéressant est dû à la plume de la journaliste Évelyn Dumas, qui avait déjà raconté une belle page d'histoire du mouvement ouvrier au Québec dans un autre ouvrage, Dans le sommeil de nos os.

L'histoire du Front commun est celle d'un groupe combatif qui a joué un rôle clef dans la lutte pour la reconnaissance des droits des personnes qui doivent recourir à l'aide

> sociale. Il y a le droit à une aide sociale améliorée, certes, mais aussi les droits au logement, à la santé, à l'éducation et au travail. Le Front commun est aujourd'hui associé au mouvement antipauvreté qui prend de la vigueur au Québec, avec notamment le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

Un livre à lire pour les militantes et militants qui savent que l'action collective et la solidarité sont essentielles si on veut gagner nos batailles.

HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM

Québec acquiesce à la demande de la FTQ

Le 7 février dernier, au nom de la FTQ, le secrétaire général René Roy demandait au gouvernement du Québec d'augmenter le salaire minimum de 30 cents l'heure, soit de 7 \$ à 7,30 \$ l'heure. «Nous réclamons une hausse minimale pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie et pour maintenir le pouvoir d'achat, expliquait alors René Roy, en rappelant que les deux-tiers des 225 000 personnes travaillant au salaire minimum sont des femmes. Le secrétaire général concluait: « Un gouvernement qui se targue d'être socialdémocrate a là une belle occasion de montrer qu'il est prêt à prendre tous les moyens pour lutter contre la pauvreté.»

La FTQ a été entendue: moins de trois mois plus tard, à l'occasion du 1^{er} mai, le ministre du Travail, Jean Rochon, annonçait une hausse de 30 cents du salaire minimum. «Cela s'inscrit, disait-il, dans notre stratégie nationale de lutte contre la pauvreté»... Le salaire minimum grimpera donc à 7,20\$ l'heure le 1er octobre prochain et à 7,30\$ l'heure le 1er février 2003. Le salaire minimum au Québec est le plus élevé au Canada après celui de la Colombie-Britannique.

Bourse de la FTQ pour étudier le tabagisme en milieu de travail

Une étudiante en sociologie de l'Université de Montréal vient de recevoir une contribution de 570\$ de la FTQ pour son projet de mémoire concernant le tabagisme en milieu de travail.

Julie Dussault décrit ainsi son projet : «Il est reconnu scientifiquement que le travail diminue les risques d'adoption d'habitudes tabagiques. Toutefois, chez les travailleurs, on observe une plus forte concentration de fumeurs chez ceux qui occupent les postes les plus bas dans la hiérarchie de l'entreprise. La présente recherche vise notamment à se demander si certains types de travail, ou certains attributs de travail, favorisent une plus forte utilisation du tabac.»



Employeur	Ville Ville	Nombre de travailleurs	Syndicat	Début du conflit 2001.05.04			
Club de golf St-Laurent (1992) inc.	Île d'Orléans	52	UES-800				
9004-8968 Québec inc. (IGA Drapeau)	Charlesbourg	75	TUAC-503	2001.12.07			
Fonderie Laperle	St-Ours	70	Métallos-8694	2002.01.01 (lock-out)			
Lab Chrysotile	Black Lake	443	Métallos-7649	2002.04.28 (lock-out)			
Ville de Malartic (cols blancs)	Malartic	5	SCFP-4224	2002.04.29 (lock-out)			
Vidéotron Télécom	Montréal	115	SCEP-91	2002.04.30 (lock-out)			
Vidéotron	Province de Québec	2200	SCFP-1417 et 2815	2002.05.08 (lock-out)			
Fédération des comités de parents							
de la province de Québec	Beauport	/	SEPB-57	2002.05.08			
Tafisa	Lac Mégantic	215	FNFTU-299	2002.05.13 (lock-out)			
Louisiana Pacific	Chambord	166_	SCFP-502Q	2002.05.24			



La bourse FTQ Jacques Dofny en est à sa deuxième édition. Jacques Dofny, un socioloque d'origine belge, a été professeur à l'Université de Montréal pendant plus de 25 ans. Il a particulièrement étudié les rapports de classe et le syndicalisme.

Un logiciel adapté aux internautes handicapés

Au cours de la dernière année, le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées (CAMO), en collaboration avec le Adaptive Technology Resource Centre (ATRC) de l'Université de Toronto, a réalisé un projet de francisation du logiciel A-Prompt (Accessibility Prompt). Maintenant disponible en français, ce logiciel a été développé par le ATRC et le Trace Centre de l'Université du Wisconsin. A-Prompt est conçu pour aider les auteurs Internet à améliorer l'accessibilité et la convivialité des documents HTML pour les

internautes handicapés. Disponible sur le site du ATRC (www.utoronto.ca/atrc/), ce logiciel gratuit et téléchargeable est facile à utiliser et permet non seulement aux webmestres d'évaluer l'accessibilité des sites mais propose également des solutions simples pour

remédier à la plupart des problèmes.

Le CAMO pour

personnes handicapées, organisme sectoriel financé par Emploi-Québec, travaille avec l'ensemble des partenaires du marché du travail (employeurs, syndicats, associations de personnes handicapées, ministères, etc.) afin de mettre en œuvre des stratégies favorisant la formation, l'insertion et le maintien en emploi ainsi que la mobilité professionnelle des personnes handicapées.

Vous pouvez maintenant faire l'essai et télécharger la version française de A-Prompt en visitant le site du ATRC (http://aprompt.ca/french/). Autre référence : CAMO pour personnes handicapées www.differenceemploi.com

ACCRÉDITATION / MARS-AVRIL :

- ▼ **SCFP**: villes de Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Saint-Jérôme, Shawinigan, Lorraine, Blainville, Sayabec et St-Pierre de Broughton; journal Montréal Métro (Montréal), Institut national de la santé publique (Québec), Collège St-Alexandre personnel de soutien (Gatineau)
- ▼ **Métallos** : Aluminerie de Bécancour techniciens de laboratoire, Industrie Drytec (Terrebonne), C.F.L. Structure (Larouche), Coop forestière Laterrière (Falardeau), Textiles Belding-Corticelli (Coaticook), Vêtements Attraction (Lac-Drolet), Technologie Chromas (Longueuil), Spielo (Ste-Anne-des-Monts), Les Roues High Tech (St-Pie), cinq groupes

d'agents de sécurité

S

REQUÊTES

- ▼ **Teamsters** : Supérieur Propane camionneurs (Trois-Rivières), Frigo Québec (Lachine), Madvac International (Longueuil), Lotbi Jeans (St-Edouard de Lotbinière), LGB Mode (St-Eustache), Les Industries Plastimont (Terrebonne), Chomedey Nissan (Laval), Salon de quilles Laurentien (St-
- ▼ TUAC : Auberge Bromont (Bromont), Marché Sobey's - IGA Extra (Mascouche), Super C (LaSalle), Boulangerie Bridor (Boucherville), Fédération des caisses Desjardins (Amos), Canam Manac-Structal (Québec), Marché Clément Des Forges (Drummondville), Supermarché Gagnon (Val-Bélair), Céramique Concept (Québec), Ressources Graphiques (Ste-Foy), Alimentation Bellavance (Matane)
- **SQEES-UES**: Les Services à Domicile (Matane), Hébergement La Passerelle (Vaudreuil), pompiers de Trois-Rivières, Structube (St-Laurent), Collège Saint-Charles Garnier – personnel de soutien (Québec)
- **TCA**: Labelle Pontiac Buick (Montréal), Quérin Mazda (Laval), Lapointe Systèmes d'échappement (Longueuil)
- ▼ SEPB : caisses Desjardins de La Petite Patrie et de St-Bonaventure (Montréal), Caisse Desjardins de Matane (St-Adelme, St-Luc, St-René), Caisse d'économie Éduco (Laval)
- ▼ **SVTI** : Natou Mode et Groupe Multina (Drummondville), Les Produits Polywrap (Montréal), Confection Jocelyne Jacques (Thetford)
- ▼ **SITBCT**: Boulangerie St-Méthode (St-Méthode)
- ▼ FNFTU: Bottes G.A. Boulet (St-Tite), Techno Bois (LaPrairie), IKS (Granby), Les Chevrons Lavallois (Laval)
- ▼ **SPQ**: pompiers de St-Hyacinthe et Beauharnois
- ▼ **FIPMC**: Techniporte (Anjou), Bertrand Fruits et Légumes (Québec)
- ▼ **SCOM** : Université Concordia –employés de métiers (Montréal).

LES MOTS OU'IL FAUT

Sans

Selon une légende tenace, cette proposition ne saurait être suivie que du singulier. Or, rien n'est plus faux, comme le prouve, entre autres, un tricot sans manches, pluriel dû au fait que ces dernières vont normalement par deux. De la même façon, on dira «une écurie sans chevaux», car on s'attend à en trouver plusieurs. Enfin, dans une dictée sans fautes, le pluriel de ce dernier nom se justifie par le fait qu'il est rarissime que pas plus d'une faute d'orthographe ne soit commise dans ce genre d'exercice.

Inversement, il est tout à fait normal de faire suivre la préposition sans d'un singulier dans «la bête sans tête» et «un patriarche sans barbe». La simple logique dicte le choix du singulier dans «un homme sans parole» et celui du pluriel dans «une histoire sans paroles».

L'EUROPE EN PLEINE TOURMENTE DE LA DÉRÉGLEMENTATION

Le discours sur la déréglementation, l'ouverture des marchés et la privatisation de toutes les entreprises d'État frappe de plein fouet l'Union européenne. Actuellement, les compagnies européennes oeuvrant dans le

domaine de l'énergie sont, pour la majorité, en processus de privatisation, sinon de déréglementation semblable à ce qui s'est passé en Amérique à partir de 1996.



La direction et toute l'équipe de la FTQ vous souhaitent bonnes vacances et bon repos! C'est ce qu'ont pu constater Richard Perreault, président de la section locale 1500 du SCFP et Charles Paradis, coordonnateur des syndicats SCFP à Hydro-Québec, à l'occasion d'une récente rencontre entre l'association *Droit à l'énergie S.O.S. FUTUR* et la Commission européenne chargée de faire les recommandations ouvrant le marché énergétique européen.

«Aujourd'hui, une pression énorme est exercée sur chacun des pays de l'Union européenne afin qu'ils ouvrent leur marché, privatisent leurs entreprises et s'interconnectent avec leurs voisins pour permettre la compétition et la libre circulation de l'énergie. À croire que les penseurs de l'Union européenne ont fait leurs classes en Amérique», a indiqué Charles Paradis dans la dernière livraison du journal *Le 1500*.

En France

Pour ce qui est de la France, le coordonnateur syndical note des points de similitude dans le discours entre EDF (Électricité de France), entreprise publique, et Hydro-Québec. « EDF se déréglemente dans un contexte public hautement surveillé par la population française et les syndicats. Dans cet océan de privatisation, il semble que EDF soit la seule à vouloir garder son caractère public. Cependant, elle fait face aujourd'hui à une scission administrative entre le transport et la production d'énergie semblable à celle qu'a connue Hydro-Québec.»

L	U	U	r	U	N	U	А	В	U	N	IN	E	ĮΨ	E	IN	- 1
															t uit. Pour et d'indic	
Adresse	e														recevoir,	
Ville .																
Code p	ostal															
Télépho	one Ré	ės. ()		T	ravail (.)			bouleva réal (Qı			lst, 17° é /1	tage		
Syndica	at									•	•			_		_
									_				à parti	r du p	ortail de	e la
Section	ı local	e		• • • •			• • • • • •		FTQ:	www.f	tq.qc.c	a				
Employ	eur														retourne	z-le
Mombre	o d'ovo	mnlair	00						avec l	l'étiquet	te de vo	otre and	cienne ac	dresse. I	Merci.	

Port de retour garanti

545, boul. Crémazie Est, 17º étage Montréal (Québec) H2M 2V1

Nombre d'exemplaires



POSTE-PUBLICATION 40063488 C.P.A. St-Laurent